



ABBEVILLE

Les Pêcheurs à la ligne du Ponthieu
34, rue de la Bouvaque - 80100 ABBEVILLE
Tél. : 03.22.24.16.17 (tel:03.22.24.16.17) - Email : plp@plpabbville.fr (mailto:plp@plpabbville.fr)
http://www.plpabbville.fr/ (http://www.plpabbville.fr/)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 5 kms

- La Trie
- Le Scardon
- La Maye
- Le Novion

Etangs : 25 hectares

- Le Théry
- La Hutte
- Le pont de brique
- Le vivier
- Sainte Marguerite
- Etang CE
- Malicorne
- Etang alevinage
- L'hameçon
- L'ilot
- Carpodrome
- Carnadrome

Membres du bureau

Président

BLONDIN Michel

Vice-Président

BOUVET Christian

Trésorier

CARDON Christian

Secrétaire

PIRIOU Muriel

Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

Services

- Toilettes
- Ponton personne mobilité réduite
- Aire de pique-nique
- Pêche embarquée
- Pêche en "Float Tube"

Présentation

Les Pêcheurs à la Ligne du Ponthieu (PLP) est une association détenant des droits de pêche en rivière et étang, vous pourrez donc trouver un secteur propice à votre technique de pêche.

Sur les étangs (seconde catégorie) vous pourrez pêcher le poisson blanc, la carpe, le carnassier. Un étang à gros poissons (carpodrome) est également proposé pour les passionnés de sensations fortes.

La PLP détient également des parcours de pêche en rivière de première catégorie vous permettant de traquer la truite.

La proximité du fleuve Somme vous permettra de découvrir d'autres sensations.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	110.00€	93.00€	31.50€	40.00€	7.00€	15.50€	35.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	-	-	-	-	-
Alevinage Grand marais et chemin de Hem OUTREBOIS	offert	-	-	-	-	-	-
Option barque hebdomadaire	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
Etang à truites	60.00€	60.00€	30.00€	60.00€	30.00€	30.00€	30.00€
Carpodrome	offert	-	-	-	-	-	-
Etang "Gros poissons, carpodrome"	offert	-	-	-	-	-	-
Etang du Moulin à Raisne Truite	offert	-	-	-	-	-	-
Etang n°4 BRAY SUR SOMME	offert	-	-	-	-	-	-
Etang Float-tube n°4 BRAY SUR SOMME	offert	-	-	-	-	-	-
Float-tube	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€
	offert	-	-	-	-	-	-
	offert	-	-	-	-	-	-
Réservoir truite Conty (Hiver no-kil)	offert	-	-	-	-	-	-

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

Au Dauphin Pêcheur - Pierre LUBERT - 38, avenue Frères Caudron - 80120 RUE - 03-22-25-01-42

Le moulin de la Bouvaque - 34, rue de la bouvaque - 80100 ABBEVILLE -

NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92

Toutes les pêches - Mr Romuald WACYK - 24, JEAN JAURES - 80100 Abbeville - 0623210352



ABBEVILLE

Les Pêcheurs à la ligne du Ponthieu

34, rue de la Bouvaque - 80100 ABBEVILLE

Tél. : 03.22.24.16.17 (tel:03.22.24.16.17) - Email : plp@plpabbville.fr (mailto:plp@plpabbville.fr)

<http://www.plpabbville.fr/> (<http://www.plpabbville.fr/>)

Fiche Parcours

Prés collart



Ce parcours est réciprocaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

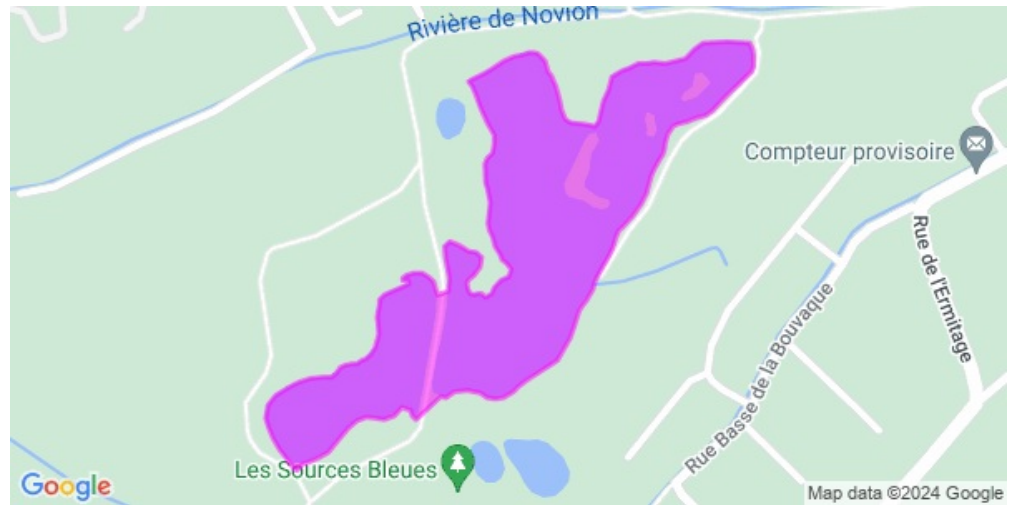
Surface : 4.31 Ha

Type(s) de pêche :

Pêche à la carpe de jour

Services :

Pêche en "Float Tube"



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Fermeture du site à 17h30 l'hiver et à 21h l'été. Les dates exactes sont affichées à l'entrée du parc de la Bouvaque. La pêche aux carnassiers est ouverte durant la période légale mais uniquement les samedis, dimanches, lundis, mercredis et jours fériés. Le nombre de prises est limité à 2 par jours de pêche. Nombre de cannes limité à 2 pour les carnassiers et à 4 pour la pêche au blanc.

Leurre autorisé en no kill

Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

01 janvier -> 31 décembre

• Poissons présents :

Anguille , Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

• Techniques de pêche :

Pêche à la carpe de jour , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers